

LE MOUVEMENT DE CONTESTATION DE LA « RÉFORME » DES RETRAITES S'EST SOLDÉ PAR UN ÉCHEC. QUELQUES IDÉES POUR NE PAS CÉDER À LA RÉSIGNATION

ÉTAT DES LIEUX

Après les réformes précédentes des retraites (1993 ; 1995, repoussée par les grèves ; 2003 ; 2010¹ et 2019, annulée pour cause de la pandémie de la Covid), l'exécutif a remis le couvert cette année. Son point central était le report de 62 à 64 ans de l'âge légal de départ à la retraite. C'est à dire travailler plus longtemps pour une retraite souvent moins élevée.

Le but de l'exécutif n'était pas d'assurer l'équilibre financier des caisses de retraite et encore moins de préserver l'emploi des seniors mais tout simplement de montrer aux grands investisseurs sur les marchés financiers qu'il était capable d'imposer une « réforme » impopulaire. L'objectif du gouvernement est de réduire, puis effacer complètement, le financement budgétaire de la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse). Chaque année l'État débourse 13 milliards d'euros pour tenir la caisse à flot. Dans un contexte de remontée des taux d'intérêt et de crise bancaire latente, le coût de la dette publique grimpe alors même que des dépenses massives en armements et en soutien de l'activité industrielle hexagonales croissent sensiblement sur fond de tensions géopolitiques extrêmes.

Dans nos tracts² nous avons répété à l'envi que la retraite n'est autre que du salaire, c'est à dire une partie du prix global que le capital doit payer pour s'assurer l'emploi de la force de travail, dont le versement est repoussé à la sortie légale du marché du travail. C'est pourquoi les combats pour les retraites doivent être inscrits dans ceux pour les salaires.

Une approche qui n'a malheureusement pas été prise en main par l'important mouvement de contestation de la « réforme » qui s'est pourtant exprimé en France depuis la mi-janvier 2023. On peut distinguer deux périodes du mouvement :

- la première qui va du 19 janvier au 16 mars - date de l'adoption parlementaire de la réforme au moyen du déclenchement de l'article 49-3 de la Constitution qui permet de faire passer un texte de loi sans vote par l'Assemblée nationale - a été ponctuée par des manifestations hebdomadaires plutôt paisibles et des grèves insuffisamment suivies et concentrées sur une journée ;

- la seconde, après le 16 mars, quand les manifestations deviennent plus violentes, les grèves s'effiloquent et, dans quelques secteurs, certains syndicalistes tentent de démarrer des grèves reconductibles, qui se soldent par des échecs en série.

Tout au long du mouvement de contestation, nous avons mis en évidence dans nos tracts les sérieuses limites que ce combat contenait. Nous n'y reviendrons pas ici en renvoyant à la lecture de la collection des tracts qui suit. Ainsi, le déclin progressif du mouvement de contestation a engendré auprès de secteurs de manifestants la tentation du recours aux « méthodes » musclées des Gilets jaunes. Nous allons analyser plus particulièrement ce tournant car il éloigne ultérieurement la perspective d'une reprise de l'initiative ouvrière sur des bases autonomes de l'État et de ses corps intermédiaires tant syndicaux que politiques.

¹ Voir mouvement contre la réforme des retraites : Tirer un bilan lucide <https://mouvement-communiste.com/documents/MC/Letters/LTMC1134.pdf>

² Voir les sept tracts sur notre site : de <https://mouvement-communiste.com/documents/MC/Leaflets/Tract%20Re%CC%81forme%20Retraites%20230130FR%20VF.pdf> à <https://mouvement-communiste.com/documents/MC/Leaflets/Tract%20retraites%20230314%20VG.pdf>

DES CORTÈGES QUI SE SCINDENT³

Lorsque la police accepte de le laisser se former un cortège, on retrouve le *black bloc* en tête de manifestation. Depuis 2018, les flics ont démontré leur capacité à empêcher le *black bloc* de se former. Que ce soit par les fouilles préventives systématiques, le contrôle serré du parcours de manifestation (comme le 23 juin 2018 autour du bassin de l’Arsenal) ou bien les charges à répétition comme durant les premières journées d’action. Si le *black bloc* se forme, c’est que la préfecture décide de le laisser se former. Quelles que soient les raisons de ce choix, l’important est que le maintien de l’ordre contrôle militairement, en se basant sur ses propres raisons politiques, l’apparition (ou non) du *black bloc* en manifestation. Il ne s’agit pas ici de critiquer le *black bloc* en tant que tactique (d’autres l’ont déjà fait avec pertinence⁴) ni de le critiquer en tant que milieu militant. Simplement, on constate que l’État en fait aujourd’hui une utilisation politique.

Après le 16 mars et l’utilisation du 49.3 pour faire passer la loi, le gouvernement a redoublé de déclarations « clivantes ». Suite à quoi, la police a laissé le *black bloc* se former à Paris et ailleurs en connaissance de cause. Les images de poubelles en feu, des sirènes de pompier et police ont fait le tour du monde. Il s’agit pour l’État d’utiliser ces images pour, d’un côté, délégitimer le mouvement de contestation, et, de l’autre, nourrir les arguments pour une intensification dans l’emploi de la force « publique ». Nous ne critiquons pas ici les différentes raisons avancées par ceux qui participent au *black bloc*, ni non plus de s’opposer à la violence de rue de manière abstraite. En elle-même, la violence n’est ni bonne ni mauvaise. Tout ce qu’on peut dire, d’une manière générale, est que son emploi peut tout autant servir que desservir des objectifs politiques.

En revanche, nous analysons ce que fait le *black bloc*, en pratique. En dehors du vandalisme et la volonté de blesser des flics, la question qui se pose est l’utilité même du *black bloc* aujourd’hui. Ce n’est pas la destruction du mobilier urbain, qui est largement assurée et dont le coût économique est donc socialisé, ni les blessures des flics, dont l’État fait une utilisation politique, ne servent à l’établissement d’un rapport de force favorable au mouvement de contestation de la « réforme » des retraites. Peu important les justifications avancées par ses participants, le *black bloc*, tel qu’il apparaît au moins à Paris, ne partage pas les mêmes objectifs que le mouvement de lutte contre la « réforme » des retraites.

Au milieu, entre les syndicats en cortèges ordonnés et la nébuleuse du *black bloc*, reste le cortège de tête. Il s’agit d’un amalgame de tous ceux qui ne supportent pas (ou plus) de marcher à la remorque des centrales syndicales et qui n’agissent pas comme le *black bloc*. Là encore, on ne s’intéresse pas à ce qu’en pensent les participants, mais à ce qu’ils y font. Les gens arrivent dans le cortège individuellement, ou, au mieux, par petits groupes. On y communique peu. Les seuls instants collectifs sont les quelques slogans (très souvent les mêmes) repris par les petits groupes qui le forment. Très peu (voire aucun) de tracts n’y est distribué. Beaucoup des participants ne veulent pas les lire. Peu de discussion entre ceux qui s’y retrouvent sans s’y connaître. Lorsque la police veut passer, on s’écarte. Lorsqu’elle charge, on recule. C’est le cortège de la passivité. C’est le cortège des orphelins sans perspectives du syndicalisme, des travailleurs isolés dans leur boîte, des abstentionnistes de la politique. On n’y va non pas en pensant lutter contre quoi que ce soit, mais en décidant que puisqu’on a déjà perdu, on veut perdre la tête haute.

³ Ceci est un descriptif des manifestations parisiennes ; la situation pouvant être différente dans les villes de province.

⁴ Voir : « *Appel aux convaincu(e)s : une critique anti-autoritaire du Black Bloc* », <https://paris-luttes.info/appele-aux-convaincu-e-s-une-10146>

QUE FAIRE LA PROCHAINE FOIS ?

Si l'on veut éviter qu'un prochain mouvement ne se cantonne pas à la contestation citoyenne plus ou moins violente et ne connaisse les mêmes déboires et le même échec et si l'on ne veut pas maintenir la facilité de la fuite en avant, alors il faut se poser et réfléchir. Pour commencer, il faut arrêter d'attendre que les consignes tombent du ciel, ou bien que d'autres s'y mettent à notre place. Là où nous travaillons, nous étudions ou nous pointons, il y a tout à reconstruire pour affirmer notre autonomie face à l'État et à ses corps intermédiaires politiques et syndicaux.

D'abord, il faut se débarrasser de ses préconceptions, aussi bien sur la nature de notre activité, son utilité ou non pour la société. Si nous allons au boulot, c'est pour gagner notre vie. Si nous faisons des études, c'est pour pouvoir trouver un boulot. Les prolétaires dans leur ensemble n'ont pas réussi à relier la lutte pour les retraites à leur rapport salarial immédiat, ils sont restés sur l'idée que lutter contre la réforme se fait face à l'État et lutter pour les salaires et les conditions de travail se fait de manière indépendante face aux patrons. Patrons, exécutif et syndicats réunis ont, eux, soutenu cette idée.

Ensuite, il faut aussi se débarrasser des préconceptions concernant les autres travailleurs et leur rapport individuel au boulot. S'il est facile, le plus souvent, de comprendre que la lutte économique requiert une action collective, rares sont les situations où cette lutte sort du lieu de travail pour investir le territoire productif et la société dans son ensemble. Et pourtant toute lutte économique peut déboucher sur une lutte politique.

Pour combattre les idées reçues, il y a un travail d'enquête ouvrière à faire. Ce travail d'enquête doit servir à :

- comprendre l'organisation du travail, la manière dont elle se décline dans un territoire productif donné;
- apprécier la perception qu'ont les autres prolétaires, individuellement et collectivement, de leurs conditions de travail.

En somme, connaître son ennemi et se connaître soi-même. À partir de là, des axes d'organisation et d'intervention devraient apparaître, qui ne sont pas liés à des problématiques coupées de l'existence subjective des prolétaires (comme le mode de gestion des caisses de retraite) mais qui surgissent de l'activité immédiate, quotidienne des prolétaires.

Que l'objectif soit d'arracher une augmentation substantielle de salaire, de virer un chef détesté, ou beaucoup plus s'il est possible, on n'y coupera pas : il n'y a pas de raccourci en dehors de là où se trouve le nœud du problème, là où l'ouvrier collectif est plongé dans l'organisation capitaliste du travail. Seulement à cette condition, nous avons une chance de reprendre confiance dans la force collective. La capacité à se baser sur des liens de solidarité, au plus près du quotidien, est la condition nécessaire pour pouvoir espérer monter en puissance. Avant de rêver un affrontement contre le gouvernement, contre l'État et le capital il faut que nous soyons capables de nous battre pour nos salaires, nos conditions de travail et contre l'organisation du travail.

Cette manière d'affronter le patron et l'État est la seule qui nous évite l'impasse de la délégation de nos intérêts de classe aux professionnels de l'encadrement des luttes que sont les syndicats et les partis politiques institutionnels de gauche, de droite comme de leurs extrêmes respectives. Le mouvement contre la « réforme » des retraites n'a jamais rompu avec ces représentants de l'État en se cantonnant à contester sans véritablement modifier en sa faveur les rapports de force.

La dérive « politique » du mouvement, accentuée par le déclenchement gouvernemental de l'article 49-3 de la Constitution, a finalement servi à occulter la question centrale des salaires qui englobe celle des retraites. Le mouvement a suivi l'échéancier institutionnel sans jamais s'en détacher pour inscrire une trajectoire autonome. Les grèves clairsemées qui ont accompagné le mouvement de contestation n'ont guère montré une autre voie que celle empruntée par les syndicats d'État et les partis parlementaires opposés à la « réforme ». Répété à l'infini, le mot d'ordre de la grève générale

reconductible est devenu une véritable obsession sans fondement dans la réalité du terrain répandu par les professionnels de l'agitation creuse à l'adresse des prolétaires les plus combattifs.

La « magie » de ce mot d'ordre a vite cessé de fonctionner auprès des travailleurs en colère face à la dureté de la réponse de l'exécutif, dûment soutenu par le patronat dont il est l'expression. Mais le mal était fait. L'illusion de créer un rapport de force avantageux à coups de sondages « favorables » au mouvement, de longues marches plus ou moins pacifiques dans les rues des villes, de lobbying intense auprès des députés et des sénateurs et même à coups de grèves dans quelques secteurs.

La grève elle-même perd de son efficacité quand elle ne permet pas de mettre la production à genoux, quand elle ne voit pas la participation active de la grande majorité des travailleurs impliqués et, surtout, quand elle n'est pas menée sur la base d'objectifs qui reflètent uniquement les intérêts de classe. Or, si la grève s'était imposée davantage, elle aurait tout de même été victime de deux limites essentielles : d'une part la déconnexion de la revendication du retrait de la « réforme » des retraites avec celles sur les salaires, les indemnités de chômage et les pensions des retraités, d'autre part la défense d'un système profondément injuste des retraites qui partage la charge entre patrons et salariés, confié aux syndicats et aux organisations patronales. Ces deux limites jamais dépassées ont défini le cadre dans lequel le mouvement de contestation s'est enfermé, minimisant par là toute initiative de reprise indépendante de la lutte des classes.

C'est la raison aussi pour laquelle, en dépit de la combativité exprimée par les manifestations, aucun secteur du mouvement de contestation ne s'est vraiment singularisé de la gestion « institutionnelle » de la part des syndicats d'État. La gauche d'État a, pour sa part, détourné davantage le regard des prolétaires de leurs territoires productifs, des usines, des bureaux, des centres de Pôle emploi, des antennes des caisses de retraite et des quartiers populaires pour le concentrer sur la mascarade parlementaire et les joutes verbales avec les représentants de l'exécutif. Pendant ce temps, l'exploitation continuait de plus belle, l'économie tournait à fond malgré les poubelles entassées ici ou là, les piquets des raffineries, les grèves minoritaires dans les services publics et les dites actions « Robin des Bois ». Désormais cette gauche du capital n'a plus rien à proposer que les concerts de casseroles au passage des représentants de la majorité présidentielle. C'est dire la misère des perspectives qu'elle présente aux ouvriers, aux chômeurs et aux retraités.

Il faut se rendre enfin à l'évidence : personne dans le cirque syndical et politique institutionnel n'agit en faveur des exploités et des opprimés, donc personne n'a le droit d'en représenter les intérêts collectifs. Seuls les directs intéressés, les prolétaires eux-mêmes, ont la tâche de le faire. Il en va de leur vie, de leurs conditions de travail, de leur capacité de se rassembler contre les patrons et leur État. L'affirmation de l'autonomie ouvrière passe par ce chemin certes tortueux. Nous ne vendons pas de certitudes bon marché, ce serait trahir notre propre classe. Nous ne proposons pas de nous suivre sur cette voie, de nous déléguer le combat de classe. C'est à nous tous de la prendre ensemble. Nous ne vendons pas des mythes comme celui de la grève générale reconductible car nous savons très bien que pour y parvenir la route est longue, très longue et ne pourra pas être parcourue si l'on continue à faire confiance aux ennemis qui se déguisent en « représentants du peuple ». La reprise de l'initiative ouvrière reste cependant possible à la condition que les opprimés et les exploités comprennent qu'elle n'a pas d'alternative.

Nous ajoutons à ces quelques considérations, la collection complète de nos tracts distribués lors des sept premières manifestations du mouvement de contestation de la « réforme » des retraites.

MC/KPK, le 22 mai 2023

TRACTS

BATTRE LA « RÉFORME » DES RETRAITES, C'EST RELANCER EN GRAND ET PARTOUT LA LUTTE POUR AUGMENTER LES SALAIRES

L'État attaque à nouveau le salaire différé

L'État français a présenté sa énième « réforme » du système des retraites : départ à 63 ans, en 2027 et à 64 ans en 2030 ; augmentation à 43 annuités de cotisation pour la retraite à taux plein et suppression des régimes spéciaux (sauf ceux de la Police et de l'Armée et quelques régimes marginaux). L'exécutif pense faire passer la pilule en promettant une retraite de 1 200 € brut minimum (soit 85 % du SMIC) pour ceux qui auront l'âge légal et les trimestres complets, la prise en compte de la pénibilité (mais tous les boulots sont pénibles !) et un « meilleur » mécanisme de revalorisation des retraites indexées sur le SMIC (dont il décide seul de l'évolution). Quant à la caisse des cadres (AGIRC ARRCO), elle ne fusionne pas avec l'Unédic. Comme pour toutes les « réformes » précédentes (depuis 1993, celle de Balladur), c'est « Travailler plus longtemps pour une retraite moins élevée »

Pourquoi cette nouvelle attaque ?

Faire travailler davantage les « vieux » ? Si l'employabilité des « séniors » augmente régulièrement depuis 20 ans, à partir de 60 ans, elle s'écroule. Et ce parce qu'à partir de 50 ans un travailleur de chaîne est brisé et inemployable, parce que les salariés de plus de 60 ans sont « trop chers » (ils appartiennent aux dernières classes d'âge ayant vu leurs salaires augmenter avec l'ancienneté) et moins productifs que des jeunes. Les patrons n'en veulent plus et aucune mesure gouvernementale ne les fera changer d'avis.

Assurer l'équilibre des caisses de retraites ? Comme en 2019, le Conseil d'orientation des retraites (COR, organisme gouvernemental où siègent patrons et syndicats dans un bel esprit de collaboration de classe) prévoit, dans son rapport de septembre 2022, que la majorité des caisses sera excédentaire pour encore plusieurs années (dépenses stables et rentrées en légère baisse). La « réforme » n'est donc pas liée au déficit des caisses de retraite.

La raison de cette nouvelle attaque est à rechercher dans la nécessité identifiée par l'exécutif de donner des signaux d'austérité budgétaire aux investisseurs dans la dette publique française. L'État ne veut plus financer les caisses de retraite au moment où la dette publique n'est plus rachetée en masse par la Banque centrale européenne (BCE) comme pendant la pandémie, où l'inflation galope faisant monter les taux et les dépenses militaires flambent sur fond de tensions géopolitiques. La part du financement de la CNAV assurée par les cotisations sociales (employeurs et salariés) a fondu de 83 % en 2003 à 64,5 % aujourd'hui de telle sorte que la part du financement de la CNAV par les impôts est désormais de 11,4 %, 12,4 % du Fonds de solidarité vieillesse. Sans compter que l'État ponctionne à hauteur de 8,5 % du financement de la CNAV, la caisse nationale des allocations familiales (CNAF) et l'Unédic (assurance-chômage).

Cette « réforme » vise à renforcer la capacité d'emprunter de l'État en donnant aux investisseurs des gages de bonne gestion des finances publiques. En théorie, l'État aurait pu augmenter les cotisations patronales au moment où les boîtes gagnent beaucoup d'argent. Mais l'État est précisément l'organe de gestion des affaires du capital, donc l'exécutif se refuse à augmenter les cotisations patronales. Donc ce sont les salariés qui payent ! Et seulement eux. Logique pour le capital mais pas pour nous. Une fois encore, nos intérêts sont opposés à ceux des patrons et de leur État.

La retraite, c'est du salaire

La retraite n'est que du salaire différé. La retraite n'est autre que du salaire dont le versement est repoussé à la sortie légale du marché du travail. Et le salaire est la somme d'argent indispensable à la reproduction de la force de travail de chacun. Ce montant est renégocié sans cesse en fonction, notamment, des rapports de force entre les travailleurs et les patrons épaulés par leur État. Le contrat est la formalisation de ces rapports de force. Parmi les éléments contractuels, il y a celui, essentiel pour préserver la continuité du rapport d'exploitation, de la garantie d'un revenu pour ses vieux jours. C'est pourquoi ce thème est, depuis longtemps, l'un des grands facteurs de la lutte des classes. C'est pourquoi la question de la retraite doit être comprise comme une question de salaire et traitée comme telle.

Quoi que les syndicats et la gauche d'État en disent, les travailleurs dans leur très grande majorité veulent se tirer du turbin le plus vite possible et aux meilleures conditions car le travail salarié est une contrainte qui leur est imposée dans une société dominée par le capital. Chacun sait que les années de travail signifient souffrance, soumission aux chefs et exploitation. Et que le chômage est la condamnation infligée par le système à ceux d'entre nous qui ne marchent pas droit ou qui ne sont pas assez « productifs ». Chômage et travail sont le quotidien des opprimés. Mais la pandémie, quand l'ordre social a été mis à mal pendant un temps, a montré à beaucoup d'entre nous que l'exploitation nuit.

Les réfractaires au retour au boulot se multiplient partout dans les pays avancés du capital comme le prouvent partout les démissions en masse dans les hôpitaux. Malheureusement, ce refus du salariat s'exprime encore par des stratégies individuelles de fuite du travail qui sont vouées à l'échec pour le plus grand nombre. C'est pourquoi l'exécutif a voulu « réformer » l'assurance-chômage aussi avec l'objectif clairement affiché de durcir davantage les conditions d'accès aux indemnités tout en rétrécissant la période d'indemnisation dans un silence presque total des syndicats d'État.

Que faire ?

Renverser la logique du paritarisme

Si la retraite, c'est du salaire, c'est au patron de la payer intégralement. La retraite doit aussi correspondre au meilleur salaire gagné sur l'ensemble de la période travaillée. Et si la retraite, c'est du salaire, il faut que la rémunération de référence pour son calcul intègre les primes (aujourd'hui elles représentent 10 à 15 % du salaire moyen total). Les patrons doivent aussi financer la complémentaire de santé des retraités dont le coût ne cesse de s'envoler. Enfin, la revalorisation des retraites doit correspondre à celle des salaires.

Ne pas croire que cette affaire sera réglée au Parlement

Les partis de la gauche du capital et le RN disent vouloir barrer la route à la « réforme » par le dépôt de milliers d'amendements faisant semblant d'oublier que l'exécutif a les instruments légaux pour surmonter leur opposition d'opérette.

Ne pas déléguer la lutte aux syndicats d'État

Grâce au système dit du paritarisme, les syndicats, tous les syndicats (y compris ceux des patrons), gèrent en direct les caisses de retraite. Leur intérêt premier, qu'ils se disent « réformistes » ou « contestataires » peu importe, est de préserver ce système. En dépit de leur opposition proclamée, ils siègent au sommet des Caisses aux côtés des représentants de l'exécutif et ne comptent surtout pas renoncer à leurs prérogatives. Ils n'iront donc pas jusqu'au bout du combat et leur unité large proclamée éclatera si les travailleurs prennent leur lutte en main.

Se souvenir des faiblesses des mouvements passés

Depuis 30 ans, tous les exécutifs, de droite ou de gauche, ont attaqué les retraites. Contrôlés par les syndicats d'État, les mouvements qui s'y sont opposés ont échoué. Tous sauf celui contre la suppression des régimes spécifiques des salariés de la SNCF et de la RATP, en novembre-décembre 1995, décidée par le gouvernement Juppé. Ce mouvement massif à la SNCF et à la RATP n'a pourtant pas fait tache d'huile dans le secteur privé se limitant à engager dans le combat des minorités de travailleurs de la Poste et d'EDF-GDF. L'idée néfaste qu'on avait gagné en vertu de la grève par procuration et de manif monstres a fait son chemin. Si bien qu'en 2019, CGT et SUD ont cru pouvoir rejouer la même partition avec les grèves des travailleurs des raffineries et de l'énergie qui se sont malheureusement soldées par un échec. Et aujourd'hui encore la CGT remet le couvert...

La seule lutte qui paie est sur les lieux de production

La lutte contre la seule « réforme » des retraites risque fort de ne pas marcher. Surtout si elle se limite à une succession de grandes manifestations « citoyennes », le weekend, et de pétitions qui ne changent pas un iota dans le rapport de force réel entre travailleurs et classes dominantes. Les travailleurs dont l'âge est le plus éloigné de la retraite sont préoccupés en priorité par les salaires qui ne suffisent plus, les taux immobiliers qui grimpent, les chefs qui font chier, les rythmes qui s'accroissent, les problèmes de transport qui s'aggravent et la menace du chômage de plus en plus mal indemnisé pour ne citer que les problèmes les plus pressants. Ils pourraient donc penser que la « réforme » des retraites concerne en premier les plus âgés d'entre eux. L'appel à la solidarité générationnelle dont se gargarisent les syndicats d'État ne suffit pas à changer cette donne. En revanche, si l'attaque sur les retraites servait de déclencheur de combats sur tous les fronts, du salaire, aux rythmes, au commandement d'entreprise, aux indemnités de chômage, aux transports, au logement voilà que les conditions pour battre l'exécutif et les patrons pourraient être réunies. Si tant est qu'il soit possible, ce combat doit être porté surtout là où tout se décide, sur les lieux de travail, dans les agences de Pôle emploi, dans les agences d'intérim et dans les quartiers populaires.

La retraite, c'est du salaire. Il faut ainsi lutter pour le salaire maintenant et partout, suivant les quelques exemples de boîtes en grève depuis la rentrée, à l'image des grévistes de la TICE⁵.

POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE

Paris, le 17 janvier 2023

⁵ Entreprise de transports en commun de l'agglomération d'Évry-Courcouronnes, dont les salariés sont en grève, depuis le 3 janvier, pour des augmentations de salaire.

SEUL UN GRAND MOUVEMENT DE GRÈVES POUR LES SALAIRES PEUT FAIRE RECULER L'EXÉCUTIF SUR LES RETRAITES

Une mobilisation imposante mais insuffisante

Cette journée de manifestation, comme la précédente, sera couronnée de succès avec des centaines de milliers de prolétaires dans les rues de France. Mais comme toutes celles qui l'ont précédée quelles que fussent leurs motivations, elle va se heurter à l'obstacle, insurmontable pour des défilés, de la paix sociale qui règne sur les lieux de travail. La cheffe du gouvernement, Élisabeth Borne, s'est même réjouie des « *bonnes conditions* » dans lesquelles les manifestations du 19 janvier 2023 se sont déroulées, en dépit d'une opinion très largement défavorable à la « réforme » des retraites. Tant que le business continue, ce ne sont pas des débrayages clairsemés dans les entreprises du secteur privé, pour permettre aux travailleurs de se joindre aux défilés, qui vont inquiéter l'exécutif et encore moins les patrons. Le 19 janvier, la grève s'est imposée principalement dans l'Éducation nationale, la fonction publique (surtout territoriale), à la SNCF (mais pas trop chez les commerciaux), à la RATP (surtout dans le métro et peu dans les bus et les trams), le transport local et l'énergie, mais malheureusement pas assez dans les hôpitaux.

Pour autant, ce mouvement de grève ne s'est pas installé, à l'exclusion des raffineries et de secteurs relativement limités de salariés de l'énergie. La grande majorité des grévistes du 19 janvier ont repris le travail dès le lendemain. Le risque réel est que la lutte contre la énième « réforme » anti-ouvrière des retraites se déroule autour de grandes descentes dans la rue qui ne changent pas grand-chose au rapport de force avec les classes dominantes. Si à cela on ajoute que nombre de jeunes travailleurs ne se sentent pas concernés par ce combat car il ne répond pas à leurs soucis actuels faits de salaires trop bas, de prix qui grimpent, de logements de plus en plus chers, de rythmes de travail cassants et de hiérarchies qui les harcèlent, on comprend qu'il faut donner une nouvelle direction à la lutte.

Bloquer l'économie pour de vrai, mais comment ?

La retraite est du salaire différé. Le salaire doit être versé par le patron et lui seulement, retraites comprises. Séparer les luttes sur le salaire de celle sur la retraite est le meilleur cadeau qu'on peut faire aux entreprises. Le paritarisme a toujours masqué cet enjeu fondamental. Le paritarisme, qui réunit en bonne intelligence, depuis l'après-guerre, syndicats d'État et organisations patronales autour de leur État, dissimule le fait que, dans ce système de protection sociale, les travailleurs payent leurs retraites en trois ponctions : une fois avec leurs cotisations retraite, une fois avec leurs impôts et une fois par leur travail qui donne les moyens aux employeurs, qu'ils soient publics ou privés, de verser leurs cotisations retraite. Séparer ainsi les luttes sur les salaires de celles pour les retraites est dans l'intérêt des « partenaires sociaux » et de l'État mais pas dans celui des prolétaires. Les travailleurs, les chômeurs, les retraités ont au contraire un intérêt commun antagonique à celui des patrons, des syndicats et de l'État : relier leurs combats pour augmenter les salaires, les retraites et les indemnités de chômage. Pour ce faire, il faut s'employer à frapper fort l'économie dans son ensemble en généralisant les conflits dans toutes les usines, les bureaux, les centres de l'emploi, les caisses de retraites. L'objectif étant de faire croître la marée jusqu'à ce que plient les patrons et leur État. La diffusion de ces luttes dépend en premier lieu de leur enracinement dans tous les plis de la production. La participation la plus grande des travailleurs, des chômeurs et des retraités est le seul facteur qui décidera de ce processus. Toutes les autres voies, y compris celle des manifestations « citoyennes » ritualisées, ou les dites actions Robin des Bois quand elles sont isolées conduisent à l'échec. Il en va de même pour les grèves par procuration et le fait de tout miser sur les sondages favorables aux luttes des autres.

Déjouer les tricheries pour faire passer la pilule de la « réforme » des retraites

Sur le terrain de la « réforme » des retraites, les grandes manœuvres pour préparer le terrain au KO debout des prolétaires mobilisés vont bon train. Point d'étape :

- les 1 200 € pour tous les retraités qui auront tous les trimestres de cotisations et atteindront l'âge légal de la retraite. Cette concession ne concernera qu'un nombre décroissant de salariés et non ceux qui occupent des boulots peu qualifiés, les femmes en tête. Ces travailleurs sont les premiers frappés par la précarisation de leurs emplois, par les carrières dites discontinues, c'est-à-dire intercalées de périodes de chômage non indemnisées ;
- l'ouverture de nombreux chantiers de négociation sur la pénibilité afin de distribuer ici ou là, à telle ou telle catégorie de travailleurs, des bonus de trimestres de cotisation. L'objectif visé par l'État est de diviser les salariés par catégorie, par métier, par âge, par genre, jusqu'à les diviser individuellement. Il faudra démontrer aux « partenaires sociaux » et à l'État que son boulet est insoutenable pour obtenir l'aumône de partir plus tôt à la retraite. Les syndicats qui aujourd'hui dénoncent l'étroitesse de la définition de la pénibilité de l'exécutif ont toutefois un boulevard pour relancer leur rôle dans ces tractations infinies ;
- l'index seniors qui devrait obliger les entreprises de plus de 300 salariés à publier la proportion de seniors parmi leurs employés. Selon la propagande gouvernementale, cet index devrait pousser les boîtes à moins virer les salariés les plus âgés. Le MEDEF et les entreprises qu'il représente sont opposés à l'introduction de cet indicateur, craignant qu'il devienne, au fil du temps, contraignant. Pourtant l'exécutif a précisé que la contrainte concerne uniquement la publication de l'index et pas l'obligation de garder les salariés les plus âgés. La réalité est beaucoup plus terre à terre : les entreprises se séparent des salariés les plus âgés car elles les jugent moins productifs et trop bien payés. Rien ne changera de ce côté-là.

Une « réforme » qui en cachera bien d'autres

L'exécutif prétend que cette « réforme » des retraites préserve le système par répartition. Une petite musique qu'on entend depuis des décennies. La dernière « réforme » en date est toujours la dernière... Laissons la parole au ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, cité dans *Le Monde* du 19 janvier 2023 : « *le gouvernement voit la réforme comme "juste" et porteuse de "progrès", devant "préserver" le système "à l'horizon 2030"* » Parole que répètent en boucle les ministres chargés de défendre la réforme des retraites depuis quelques jours. À l'horizon 2030, mais après ? À l'issue de la présidentielle de 2027, l'exécutif devra-t-il remettre l'ouvrage sur le métier ? Bruno Le Maire l'admet en privé : « *cette réforme n'est pas la dernière. Il y a en France une réforme des retraites tous les cinq ou six ans, impossible de promettre que l'une d'elles sera définitive dans un domaine aussi incertain.* » Rendez-vous dans cinq, six ans donc si les prolétaires ne mettent pas un point final à ces attaques répétées ...

La vérité est que cette « réforme » ne vise pas la « résolution » du problème de financement des caisses de retraites. Jean Pisani-Ferry, ancien commissaire général de France Stratégie et économiste de renom, proche de l'exécutif actuel, n'en faisait pas mystère, dans *Le Monde* du 22 janvier 2023 : « *La France est aujourd'hui confrontée à un durcissement marqué de son équation budgétaire. Nous devons, simultanément, investir dans l'éducation, la santé, la transition écologique, la réindustrialisation et la défense (les armées disposeront de 413 milliards d'euros entre 2024 et 2030, soit un tiers de plus que la précédente Loi de programmation (militaire NDLR), pour ne citer que les grandes priorités. ... Si elles ne sont pas nulles, nos marges de manœuvre pour un financement par l'endettement, l'impôt ou le redéploiement des dépenses sont trop étroites pour répondre aux besoins... La voie de sortie est donc d'abaisser le poids des dépenses de retraite dans le produit intérieur brut (PIB), et pour cela d'accroître le taux d'emploi des seniors.* ». La « réforme » est certes indispensable pour l'exécutif, mais seulement pour diminuer les dépenses budgétaires associées aux retraites.

POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE

Paris, le 30 janvier 2023

LES MANIFESTATIONS « MONSTRES » NE SONT PLUS SUFFISANTES. IL FAUT QUE LES LUTTES POUR DES HAUSSES SENSIBLES DES SALAIRES, DES INDEMNITÉS DE CHÔMAGE ET DES RETRAITES PRENNENT LE RELAIS

Et de trois...

La troisième manifestation géante contre la « réforme » des retraites se déroule ce 7 février. Comme les deux qui l'ont précédée, elle sera saluée par les syndicats comme un énième événement historique. L'exécutif, pour sa part, reconnaîtra ce succès mais expliquera une nouvelle fois que la « réforme » est « nécessaire » pour « préserver le système par répartition » et la « solidarité entre générations de travailleurs ». Faute de quoi, le gouvernement agitera une nouvelle fois l'épouvantail du passage aux retraites par capitalisation. Pendant ce temps, à l'Assemblée nationale, on palabrerait une fois encore d'amendements, de décrets, de référendums improbables, de motions de censure etc. Sans que tout cela bouge d'un iota le rapport de forces avec les classes dominantes.

Dit autrement, la mascarade du pouvoir va se poursuivre sans entraves ; le spectacle syndical aussi et les bagarres d'opérette entre partis politiques également. Et les patrons, silencieux pour ne pas déranger le gouvernement à la manœuvre, continueront leurs business sans anicroche. En revanche, dès le lendemain les prolétaires retrouveront leurs lieux d'exploitation, pour ceux qui « ont la chance » de travailler, les chômeurs leurs jours difficiles en attendant un stage, un emploi au rabais ou la fin des allocations et la plupart des retraités leurs fins de mois avec le compte en banque vidé.

Des manifestations « citoyennes » pour quoi faire ?

Les manifestations « monstre » n'ont jamais fait plier les gouvernements à l'exception près de 1995. Mais à l'époque les travailleurs directement concernés par le projet d'abolir les régimes spéciaux avaient donné le coup décisif à la « réforme » par des grèves massives et des actions offensives. Les manifestations géantes n'étaient qu'en à-côté de ces grèves. Aujourd'hui la situation est bien différente. Les grèves, pourtant existantes dans plusieurs secteurs de la fonction publique, ne décollent pas et même reculent, ici ou là. Le secteur privé n'embraye pas vraiment. Les appels au débrayage n'ont pour but essentiel que de permettre la participation aux défilés. Les sondages, pour ce qu'ils valent, disent que l'opinion publique est majoritairement contre la « réforme » mais que plus de 70 % des personnes interrogées ne comptent pas participer directement au mouvement et encore moins se mettre en grève. À ce jeu-là, au bout de quatre-cinq démonstrations de force dans les rues, l'exécutif pourra faire passer sa « réforme » en misant sur le découragement des travailleurs engagés.

Les grèves sur les retraites ont du mal à prendre pour deux raisons fondamentales :

- les préoccupations immédiates de la grande majorité des prolétaires prévalent sur le thème des retraites. Ces préoccupations sont connues : les salaires, les indemnités de chômage et les retraites actuelles ne suffisent pas à absorber les hausses des prix, des tarifs, des services qui servent à vivre décemment ;
- les « alternatives » à la « réforme » de l'exécutif ne mettent guère en discussion le principe que les retraites des travailleurs âgés doivent être payées par les travailleurs plus jeunes. Cette idée est partagée avec enthousiasme par les syndicats, les patrons et leur État. Au nom de cette idée, on oublie que les retraites sont du salaire différé. Comme tel, elles devraient en revanche être financées et garanties intégralement par les entreprises et l'État.

La « réforme » des retraites va augmenter les divisions entre prolétaires

Dans ce contexte, négocié, comme s'apprêtent à faire les syndicats, certains aspects du projet de « réforme », revient à jouer la partition que le gouvernement leur a assignée. Les principaux domaines en discussion concernent la prise en compte de la pénibilité au travail, des carrières longues, de l'emploi des seniors et de la condition des femmes.

- Sur la pénibilité, l'exécutif propose la mise en place d'un mécanisme complexe qui définit d'abord les métiers « pénibles » dans le cadre des négociations de branche puis d'entreprise. Les travailleurs dont les métiers ne rentreront pas dans cette liste pourront faire reconnaître leur état de santé dégradé par la

médecine du travail. C'est la voie ouverte aux âges de départ à la retraite et aux durées de cotisation différenciées. Tant que le travail est une contrainte déterminée par l'impératif d'accroître le capital, toute prise en compte de la pénibilité est un instrument de division.

- Sur les carrières longues, le gouvernement promet d'« ouvrir le débat » sans plus d'engagements. Ici encore, il faudra cravacher pour se faire reconnaître la carrière longue.
- Sur l'emploi des seniors, l'exécutif se dit disposé à punir les entreprises qui se séparent de trop de salariés âgés si elles ne mettent pas en œuvre un « plan d'action » pour les garder. L'objectif étant de faire travailler ces derniers plus longtemps quitte à leur aménager des boulots moins bien payés dans le cadre d'une éventuelle cessation progressive d'activité.
- Sur la retraite des femmes qui ont eu des carrières interrompues, celles qui auront eu des enfants pourraient éventuellement bénéficier du « cadeau » de deux trimestres de cotisations par enfant. Résultat, de l'aveu de la Première ministre Elisabeth Borne, deux femmes sur trois devront travailler deux ans de plus. Et le tiers restant est précisément composé par celles qui compenseront leurs carrières heurtées par la production d'enfants, politique nataliste oblige.

Ce qui traverse ces quatre aspects spécifiques de la « réforme », c'est de créer des dispositifs particuliers qui individualisent les conditions d'accès à la retraite en préservant la finalité qui est de faire travailler plus longtemps les prolétaires. L'urgence de passer cette « réforme » – qui ne sera certainement pas la dernière de l'aveu de bon nombre d'économistes – pour l'exécutif est exclusivement déterminée par la volonté de montrer patte blanche aux investisseurs en bons du Trésor quant à sa capacité de « maîtrise des comptes publics » et de « discipline budgétaire ». Enfin, le but ultime de la « réforme » demeure celui que l'État ne débourse plus un euro pour assurer l'équilibre comptable des caisses de retraite. Cet argent lui sert ailleurs, pour financer des dépenses militaires en plein essor, par exemple.

Relier la lutte contre la « réforme » des retraites aux luttes pour la hausse des revenus des prolétaires

Se focaliser principalement, voire uniquement, sur la « réforme » des retraites ne crée pas les conditions de l'offensive ouvrière nécessaire pour battre l'exécutif et fait oublier que la bataille centrale du moment est sur les lieux de travail, devant les agences de Pôle emploi et les antennes des caisses de retraite. Cette bataille doit être massive et requiert la participation directe et active du plus grand nombre de prolétaires. Pour y parvenir, il faut respecter les rythmes forcément différents de mobilisation des secteurs qui s'engagent dans la lutte. Claironner à l'envi le slogan de la grève générale reconductible avant d'avoir installé dans la durée des combats bien enracinés dans les territoires productifs revient à placer la barre du mouvement à un niveau tel actuellement inaccessible.

Les patrons ont bien compris le risque que cette situation d'instabilité sociale comporte pour leurs affaires. Plusieurs grandes et moyennes entreprises ont distribué des bonus, ont accordé des augmentations de salaire pour calmer préventivement le jeu. Mais les travailleurs concernés savent parfaitement que le compte n'y est pas. Ils savent que ces hausses sont insuffisantes, souvent individualisées sous forme de primes et en échange de rythmes de travail accélérés, de la soumission totale au commandement d'entreprise, aux contremaîtres et aux DRH. Le rituel vidé de sens des NAO satisfait certes les syndicats, qui y trouvent un brin de légitimité auprès des patrons mais pas les travailleurs. Quant aux chômeurs, ils se retrouvent avec des périodes d'indemnisation écourtées et un contrôle resserré de la part de Pôle emploi ayant pour but d'en exclure le plus possible des listes d'attribution des allocations. Enfin, les retraités subissent de plein fouet et bien davantage que les salariés, les conséquences de l'inflation galopante car leurs pensions sont réévaluées à un rythme et à des niveaux sensiblement inférieurs à ceux des salaires.

Les prolétaires ne peuvent compter que sur leur action directe et sur leur organisation autonome pour gagner

POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE

Paris, 6 février 2023.

LES DÉFILÉS « MONSTRES » NE FERONT PAS RECULER L'EXÉCUTIF, SURTOUT CEUX DU SAMEDI. IL FAUT QUE LES LUTTES POUR DES HAUSSES SENSIBLES DES SALAIRES, DES INDEMNITÉS DE CHÔMAGE ET DES RETRAITES PRENNENT VITE LE RELAIS

Et de quatre... comme un samedi sans grèves

La quatrième manifestation géante contre la « réforme » des retraites se déroule aujourd'hui, 11 février. Comme les trois qui l'ont précédée, elle sera saluée par les syndicats comme un énième événement historique. Pour autant, celle du 7 février a été marquée par un début de recul du nombre de participants et les grèves se sont nettement affaiblies. Celle-ci, qui se tient le samedi, accentue l'écart entre les défilés « citoyens » et une vraie lutte sur tous les fronts des salaires, des retraites et des indemnités de chômage contre l'attaque convergente aux niveaux de vie et aux conditions de travail des prolétaires de la part du capital et de son État. Laurent Berger, le chef de la CFDT, a bien expliqué, le 5 février sur France Inter, que ces rassemblements ne visent pas à « bloquer le pays [...] car il faut garder l'opinion » et ne se lancent pas « dans un combat contre le gouvernement » et ne sont pas « anti-Macron ». Quant aux syndicats dits contestataires, leurs appels aux grèves reductibles tombent vite à l'eau. Et ce n'est pas par la convocation d'assemblées générales d'entreprise chargées de voter la reconduction des grèves qui va changer la donne.

Les travailleurs les plus jeunes sont peu sensibles à une « réforme » de retraites qu'ils percevront dans des décennies alors qu'ils bataillent pour assurer leurs fins de mois. Et les plus proches de l'âge de la retraite comptent sur une application progressive de la « réforme » qui les épargnerait du coup de massue le plus dur. Les chômeurs, de leur côté, galèrent avec le durcissement récent des conditions d'accès aux indemnités et la réduction de la période d'indemnisation. Enfin, les retraités subissent encore plus que les prolétaires en activité des pertes significatives du pouvoir d'achat induites par l'inflation alors que leurs pensions croissent beaucoup moins que les salaires.

Il n'est donc pas étonnant que les rodomontades des appels à la grève reductible, la menace creuse d'une grève générale, et plus si affinités, apparaissent comme du bla-bla pour la grande majorité des prolétaires. Les sondages, pour ce qu'ils valent, disent que l'opinion publique est majoritairement contre la « réforme » mais que plus de 70 % des personnes interrogées ne comptent pas participer directement au mouvement et encore moins se mettre en grève. À ce jeu-là, au bout de quatre ou cinq démonstrations de force dans les rues, l'exécutif pourra faire passer sa « réforme » en misant sur le découragement des travailleurs engagés.

Les prolétaires ne se mobilisent pas parce que la question du salaire n'est pas prise en compte dans sa totalité, en exigeant des augmentations importantes des salaires égales pour tous, ainsi que des hausses significatives des indemnités de chômage et des retraites, en menant des luttes massives et bien enracinées dans les territoires productifs. La « réforme » de l'exécutif se trouverait alors face au mur infranchissable de la lutte de classes, ayant pour cible tout à la fois le gouvernement, l'État-patron et les entreprises.

Les manifestations « monstres » n'ont jamais fait plier les gouvernements à l'exception près de 1995. Mais à l'époque, les travailleurs directement concernés par le projet d'abolir les régimes spéciaux avaient donné le coup décisif à la « réforme » par des grèves massives et des actions offensives. Les manifestations géantes n'étaient que le corollaire de ces grèves. Aujourd'hui, la situation est bien différente, et se gargariser sur la puissance des manifestations et de l'opinion qui leur est favorable tout en sous-estimant la faiblesse des grèves risque fort de préparer des lendemains qui déchantent.

Cette « réforme » des retraites va augmenter les divisions entre prolétaires

Les partis de l'opposition parlementaire ne sont pas plus du côté des travailleurs que les syndicats. Les « alternatives » à la « réforme » de l'exécutif qu'ils proposent ne mettent guère en discussion le principe que les retraites des travailleurs âgés doivent être payées par les travailleurs plus jeunes. Cette idée est partagée avec enthousiasme par les syndicats, les patrons et leur État. Au nom de cette idée, on oublie que les retraites sont du salaire différé. Comme telles, elles devraient en revanche être financées et garanties intégralement par les entreprises et l'État.

Dans ce contexte, négocier, comme s'appêtent à faire (négocient-ils déjà ?) les syndicats, certains aspects du projet de « réforme », revient à jouer la partition que le gouvernement leur a assignée. Les principaux domaines

en discussion concernant la prise en compte de la pénibilité au travail, des carrières longues, de l'emploi des seniors et de la condition des femmes.

- Sur la pénibilité, l'exécutif propose la mise en place d'un mécanisme complexe qui définit d'abord les métiers « pénibles » dans le cadre des négociations de branche puis d'entreprise. Les travailleurs dont les métiers ne rentreront pas dans cette liste pourront faire reconnaître leur état de santé dégradé par la médecine du travail. C'est la voie ouverte aux âges de départ à la retraite et aux durées de cotisation différenciées. Tant que le travail est une contrainte déterminée par l'impératif d'accroître le capital, toute prise en compte de la pénibilité est un instrument de division.
- Sur les carrières longues, le gouvernement a « ouvert le débat » parlementaire sans, pour autant, remettre en cause l'âge de départ à la retraite qu'il veut porter à 64 ans pour tous. Sans compter qu'il faudra cravacher pour se faire reconnaître la carrière longue.
- Sur l'emploi des seniors, l'exécutif se dit disposé à punir les entreprises de plus de 50 salariés qui se séparent de trop de salariés âgés si elles ne mettent pas en œuvre un « plan d'action » pour les garder. L'objectif étant de faire travailler ces derniers plus longtemps quitte à leur aménager des boulots moins bien payés dans le cadre d'une éventuelle cessation progressive d'activité.
- Sur la retraite des femmes qui ont eu des carrières interrompues, celles qui auront eu des enfants pourraient éventuellement bénéficier du « cadeau » de deux trimestres de cotisations par enfant. Résultat, de l'aveu de la Première ministre Élisabeth Borne, deux femmes sur trois devront travailler deux ans de plus. Et le tiers restant est précisément composé de celles qui compenseront leurs carrières heurtées par la production d'enfants, politique nataliste oblige.

Le fil rouge qui relie ces quatre aspects spécifiques de la « réforme » introduit des dispositifs particuliers individualisant les conditions d'accès à la retraite tout en préservant la finalité de fond qui est de faire travailler plus longtemps les prolétaires. L'urgence de réaliser cette « réforme » – qui ne sera certainement pas la dernière de l'aveu d'économistes proches de l'Élysée – est exclusivement déterminée par la nécessité de montrer patte blanche aux investisseurs en bons du Trésor quant à sa capacité de « maîtrise et de discipline budgétaire des comptes publics ». Enfin, le but ultime de la « réforme » est que l'État ne débourse plus un euro pour assurer l'équilibre comptable des caisses de retraite. Cet argent lui sert ailleurs. Pour financer des dépenses en armements en plein essor, par exemple.

Relier la lutte contre la « réforme » des retraites aux luttes pour la hausse des revenus des prolétaires

Se focaliser principalement, voire uniquement, sur la « réforme » des retraites ne crée pas les conditions de l'offensive ouvrière nécessaire pour battre l'exécutif et fait oublier que la bataille centrale du moment est sur les lieux de travail, devant les agences de Pôle emploi et les antennes des caisses de retraite. Cette bataille doit être massive et requiert la participation directe et active du plus grand nombre de prolétaires. Pour y parvenir, il faut respecter les rythmes forcément différents de mobilisation des secteurs qui s'engagent dans la lutte. Claironner à l'envi le slogan de la grève générale reconductible avant d'avoir installé dans la durée des combats bien enracinés dans les territoires productifs revient à placer la barre du mouvement à un niveau pour l'instant inaccessible.

Les patrons ont bien compris le risque que cette situation d'instabilité sociale comporte pour leurs affaires. Plusieurs grandes et moyennes entreprises ont distribué des bonus, ont accordé des augmentations de salaire pour calmer préventivement le jeu. Mais les travailleurs concernés savent parfaitement que le compte n'y est pas. Ils savent que ces hausses sont insuffisantes, souvent individualisées sous forme de primes et en échange de rythmes de travail accélérés, de la soumission totale au commandement d'entreprise, aux contremaîtres et aux DRH. Le rituel vidé de sens des NAO satisfait certes les syndicats qui y trouvent un brin de légitimité auprès des patrons mais pas les travailleurs. Quant aux chômeurs, ils se retrouvent avec des périodes d'indemnisation écourtées et un contrôle resserré de la part de Pôle emploi ayant pour but de sortir des listes d'attribution des allocations, le plus grand nombre d'entre eux. Enfin, les retraités subissent de plein fouet et bien davantage que les salariés, les conséquences de l'inflation galopante car leurs pensions sont réévaluées à un rythme et à des niveaux sensiblement inférieurs à ceux des salaires.

**Les prolétaires ne peuvent compter que sur leur action directe
et sur leur organisation autonome pour gagner
POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE**

Paris, 10 février 2023.

NE PAS S'ENFERMER DANS LE RITUEL DES MANIFESTATIONS « CITOYENNES » ! IL EST URGENT DE PORTER LE COMBAT DANS LES BOÎTES, LES BRANCHES ET LES QUARTIERS POUR LES SALAIRES, LES RETRAITES ET LES INDEMNITÉS DE CHÔMAGE

Un point d'étape indispensable...

- Les **manifestations** continuent d'être « monstres » même si elles semblent avoir atteint le plafond. Les grèves sont en revanche affaiblies. Seuls des cas isolés, comme celui des contrôleurs du ciel d'Orly du samedi 11 février, sortent du lot.
- Le **gouvernement** ne bouge pas d'un iota. Même les prétendues concessions n'en sont pas. On découvre, par exemple, que le minimum de 1 200€ bruts par mois ne s'appliquera qu'aux nouveaux retraités ayant acquis tous les trimestres et abandonné l'activité salariée à l'âge légal. Les « carrières longues » sont toujours en discussion à l'Assemblée nationale entre LR et Renaissance. La prise en compte de la pénibilité est le miroir aux alouettes préféré du gouvernement à destination des syndicats. Les femmes sont, avec les seniors, les cibles de choix de la réforme : les premières soumises au chantage de faire des gosses pour ne pas travailler deux ans de plus et les seconds vont devoir accepter de travailler deux ans de plus avec la perspective très probable de consentir à des salaires au rabais pour ne pas se faire virer par les patrons.
- Pour les **chômeurs**, dont les conditions d'accès aux indemnités ont été durcies à la rentrée 2022 et la durée d'indemnisation raccourcie, et les **retraités**, dont les pensions croissent depuis des décennies nettement moins que les salaires, il n'y a rien à se mettre sous la dent. La **précarisation** des emplois avance à grand pas de telle manière que les « carrières longues » vont bientôt devenir une pièce de musée.
- Dans les **boîtes**, les rythmes de travail ne cessent de s'accélérer ; le commandement d'entreprise avec son cortège de contremaîtres, de cadres et de dirigeants en tous genres se fait de plus en plus envahissant aussi bien dans le public que dans le privé.
- Les **salaires** sont de plus en plus insuffisants pour finir dignement le mois cependant que les hausses de plus en plus individualisées et presque exclusivement octroyées au compte-gouttes dans les grandes entreprises, sont systématiquement concédées en échange de plus de travail, plus de soumission.
- Les **patrons** restent silencieux car ils ont obtenu l'assurance de la part de l'exécutif que leurs entreprises ne seront en aucune manière mises à contribution pour permettre à l'État de faire ses économies sur le dos des contributions des travailleurs. Leur seule préoccupation, totalement injustifiée au demeurant, est que le gouvernement leur impose de garder les salariés plus âgés. La publication obligatoire, qui vient d'être rejetée à l'Assemblée nationale, d'un « indice senior » était de la poudre aux yeux des travailleurs anciens. L'indice n'interdisait pas les entreprises de les virer, si besoin.
- Les **partis** de gauche comme de droite, dits d'opposition, jouent leur pièce de théâtre habituelle en simulant le combat à la vie, à la mort sous les lambris dorés de la République. Leur objectif est clair : exploiter la situation pour attirer des voix aux prochaines élections. Ils contribuent ainsi activement à imposer aux prolétaires en lutte, temps et modalités d'action subordonnés à la vie parlementaire et aux urnes, à l'instar de la proposition d'un référendum sur la « réforme ».
- Les **syndicats**, tous les syndicats, mettent toutes leurs forces à contribution pour préserver l'opinion, favorable à leur stratégie, des personnes interrogées, à intervalles réguliers, par les instituts de sondage. Ils séparent la lutte contre la « réforme » des retraites de celles, ô combien urgentes, pour des augmentations de salaires égales pour tous, du relèvement des indemnités de chômage, des hausses des pensions.

Le paritarisme et la « valeur travail », les totems sacrés des ennemis des travailleurs

- Derrière l'apparence d'un combat sans merci entre l'exécutif et les opposants politiques et syndicaux, tout ce beau monde affiche un objectif identique : préserver le **système paritaire des retraites** qui

réunit à la même table pour le gérer le gouvernement, les patrons et les syndicats. Ce système se fonde sur l'illusion de la « solidarité générationnelle » qui inculque l'idée que les travailleurs les plus jeunes doivent financer les pensions de ceux qui sont à la retraite. De la sorte, on cache complètement le fait que la retraite n'est autre – et ne doit pas être autre chose – qu'un salaire qui est versé en décalé de plusieurs décennies. Si on comprend cela, il est évident que la retraite doit être payée intégralement par les entreprises et leur État, sans appeler les travailleurs à y contribuer. La retraite devrait ainsi être l'objet de luttes contre les patrons et leur État, boîte par boîte, branche par branche et toutes branches confondues exactement comme le salaire.

- L'autre trait d'union qui rassemble les patrons, les partis et les syndicats d'État est le culte religieux de la « **valeur travail** ». C'est au nom de cette valeur présumée que les uns et les autres font mine de s'affronter. Tous vivent et prospèrent grâce au travail salarié des prolétaires. En toute logique, ils s'adressent sans relâche à ces derniers pour les convaincre d'aimer leur boulot, de se réaliser comme individus au turbin. Or, les travailleurs savent bien que le travail est pour eux une nécessité pour gagner leur vie et pas une opportunité d'émancipation. Il est normal pour les prolétaires de vouloir travailler moins, moins longtemps et, si possible, bien payés. Deux logiques inconciliables s'affrontent ainsi toujours : celle des classes dominantes qui s'enrichissent et raffermissent leur pouvoir absolu sur la société au moyen de l'exploitation de la grande majorité de la population et celle des prolétaires dont le seul intérêt fondamental bien compris est d'échapper **ensemble** au commandement d'entreprise, au contrôle et à la ségrégation sociale. Lutter pour de bon contre la « réforme » des retraites, c'est combattre le paritarisme, la « valeur travail » et ceux qui la défendent.

Comment bâtir les conditions d'une lutte offensive

Tout en reconnaissant l'ampleur des manifestations, l'exécutif répète chaque fois qu'il « *ne bougera pas car la démocratie représentative prévaut sur la rue* ». Les syndicats augmentent le nombre de leurs encartés, en vertu de leur simulacre de contestation de la « réforme » et les partis dits d'opposition parlementaire se refont, à leur tour, une virginité en chahutant dans l'hémicycle. Face à l'impasse des défilés « citoyens », les syndicats menacent de « *bloquer l'économie* » en appelant à des grèves reconductibles à partir du 7 mars. Mais il n'y a pas davantage à espérer de cette perspective tant que, boîte par boîte, branche par branche, quartier populaire par quartier populaire, agence Pôle emploi par agence Pôle emploi, antenne de Caisse de retraite par antenne de Caisse de retraite, les prolétaires concernés ne s'organisent pas, eux-mêmes, dans la lutte tout à la fois pour des hausses égales des payes, des pensions et des indemnités de chômage. Séparer ces trois aspects du salaire en se battant exclusivement contre la « réforme » de la retraite tient à l'écart de la lutte beaucoup de travailleurs, de chômeurs et de retraités davantage concernés par les problèmes quotidiens bien réels au travail et en dehors.

De même, déléguer l'organisation de ce combat à des partis et des syndicats intéressés à la conservation du système paritaire des retraites affaiblit la perspective de faire payer intégralement pensions et indemnités de chômage aux entreprises et à l'État-patron. Le maximum de l'audace dont font preuve partis et syndicats oppositionnels à la « réforme » est de faire casquer les riches et augmenter les contributions patronales mais ils ne poussent jamais leur hardiesse jusqu'à casser leur jouet du paritarisme, en prétendant que tous les aspects du salaire, rémunérations, pensions et indemnités de chômage, soient intégralement financés par les entreprises et leur État. Alors, il n'y a pas d'alternative : il faut s'organiser indépendamment d'eux et se battre exclusivement pour défendre les intérêts de la classe exploitée.

Les prolétaires ne peuvent compter que sur leur action directe et leur organisation autonome pour gagner

POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE

Paris, 16 février 2023.

- **SEULE LA LUTTE ET NON LE PARLEMENT PEUT DÉCIDER DE L'ISSUE DU COMBAT CONTRE LA « RÉFORME » DES RETRAITES**
- **SEULS DES MOUVEMENTS D'AMPLEUR ET DURABLES POUR DES HAUSSES DES SALAIRES, DES PENSIONS ET DES ALLOCATIONS-CHÔMAGE PEUVENT OBLIGER L'EXÉCUTIF À L'ABANDONNER**

En finir avec la stratégie parlementariste de l'échec

La messe parlementaire est dite. Ce n'est pas une surprise pour ceux qui, comme nous, n'avaient aucune illusion sur la possibilité de faire reculer l'exécutif à l'Assemblée nationale et au Sénat. Pourtant, les syndicats ont abondamment entretenu cette illusion en calant les mobilisations sur le calendrier parlementaire et en jouant tantôt la carte du délitement de la majorité parlementaire en faveur de la « réforme », tantôt en soutenant le piètre spectacle d'une opposition bruyante dans l'hémicycle, tout en la condamnant sur la fin, ayant constaté son échec. Le résultat est sous les yeux de tous : la majorité présidentielle ne s'est pas disloquée ; la présentation de milliers d'amendements et les chahuts répétés n'ont produit aucun effet ; le gouvernement s'est employé à sceller un compromis avec Les Républicains, insensible aux appels du pied de la gauche parlementaire et des syndicats.

Et le passage au Sénat risque même d'alourdir l'addition pour les travailleurs avec, par exemple, la levée de la « clause du grand-père » des régimes spéciaux exigée par la droite ; une clause que l'exécutif veut maintenir pour ne pas trop énerver les bénéficiaires actuels des régimes spéciaux. Quant aux dites mesures sociales d'accompagnement de la « réforme », elles se sont révélées presque inexistantes.

- La promesse de retraites de 1 200 euros mensuels pour les carrières longues et continues ne concerne que 10 à 20 000 nouveaux retraités par an.
- L'arnaque de l'« indice senior » qui aurait dû inciter, selon l'exécutif, les entreprises à garder plus longtemps leurs travailleurs âgés a réapparu au Sénat après avoir été sorti du projet de loi à l'Assemblée nationale.
- Les dispositifs de prise en compte de la pénibilité de certains postes de travail restent dans les brumes. Des dispositifs qui, au demeurant, ne serviront, en cas d'application, qu'à diviser davantage les salariés, à individualiser un peu plus le chemin qui les conduit à la retraite.
- La proposition des sénateurs Les Républicains d'introduire une surcote plafonnée à 5 % pour les femmes ne serait appliquée qu'à celles qui devront cotiser 43 annuités afin d'atteindre le taux plein, c'est-à-dire au maximum 130 000 femmes par an selon leurs calculs. Mais l'exécutif reste inflexible sur son objectif de garder à 64 ans l'âge minimum légal de départ à la retraite, hommes et femmes confondus.

Une vraie lutte sur les lieux de travail, c'est pour quand ?

Jusqu'à présent, les syndicats et les partis de la gauche et de l'extrême-gauche parlementaire ont tout misé sur des formes de lutte respectueuses de l'« opinion ». La même « opinion » qui est au deux tiers opposée à la « réforme » des retraites ET aux deux tiers affirmant ne pas vouloir s'engager y compris simplement en défilant. Il s'agit de la même « opinion » dont la moitié ne soutient pas la journée d'action du 7 mars qui prétend « *mettre la France à l'arrêt* » d'après les syndicats⁶. Il faut le dire haut et fort : le soutien des sondés ne fait pas avancer la lutte d'un pas.

Le destin de ce combat ne dépend que de la capacité des travailleurs, des retraités, des chômeurs de se mobiliser directement, largement et durablement. Il faut en finir avec les débrayages exclusivement appelés pour permettre de participer aux défilés ainsi qu'aux grèves par procuration. Le patron de la CFDT lui-même, Laurent Berger, a déclaré que « *Les secteurs professionnels ... ne veulent plus de grève par procuration* ». Pour autant, les syndicats misent sur ces mêmes secteurs - les transports publics ; l'Éducation nationale ; la fonction publique territoriale et nationale ; les raffineries et l'énergie - pour réussir la grève du 7 mars. Or, la grève dépend tout d'abord de l'implication des travailleurs dans sa préparation. Les assemblées, quand elles se tiennent, voient une très faible participation des

⁶ https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/greve-7-mars-51-des-francais-favorables-a-mettre-la-france-a-l-arret_214742.html

salariés. Ainsi elles peuvent voter indéfiniment la reconduction du mouvement sans que cela ait un effet significatif sur l'économie et, par là, sur l'exécutif.

Mettre le salaire au centre des luttes

Pour éviter l'écueil insurmontable de grèves qui s'étiolent peu à peu et qui se cantonnent aux secteurs déjà mobilisés, il n'y a qu'une solution : relancer partout où c'est possible des combats sur d'importantes hausses égales de salaire sans contrepartie de productivité plus élevée. Sur ce terrain, l'État et les patrons agissent depuis des mois à leur façon. Le gouvernement brasse du vent en appelant au « *partage de la valeur ajoutée* » des entreprises, sollicite les chaînes de distribution alimentaire pour bloquer les prix de produits de grande consommation et invite TotalEnergie à plafonner les prix du carburant. Le tout dans la plus grande indifférence des entreprises concernées qui préfèrent gérer cela sans interférences. Ainsi, plusieurs grosses entreprises publiques et privées ont concédé des augmentations de salaires sélectives, en fonction de la rentabilité des sociétés et de l'augmentation de la productivité du travail. Des augmentations qui sont toutefois nettement en dessous de l'inflation. Il faut comparer des hausses moyennes de 4 à 5 % (comparables à l'augmentation des retraites) avec des envolées souvent trois fois plus élevées des prix des produits alimentaires de première nécessité, de l'électricité et des carburants pour ne citer que ces trois postes de dépense des ménages. Sans compter que la très grande majorité des travailleurs et la totalité des chômeurs n'ont perçu aucune augmentation. En revenant de sa visite matinale au marché de Rungis du 21 février dernier, Emmanuel Macron a souligné avec soulagement qu'on lui avait adressé peu de questions sur la « réforme » des retraites alors que des travailleurs du marché l'ont interrogé sur la vie chère, le pouvoir d'achat. Si c'est lui qui le dit...

Sortir du piège du paritarisme

Relier la lutte contre la « réforme » des retraites au combat plus général pour de meilleurs salaires, des retraites et des indemnités de chômage plus élevées, est la nécessité première pour enraciner la lutte et espérer de l'emporter. Mais il faut également sortir du piège du paritarisme qui veut que les retraites, comme la santé et les autres prestations sociales, soient financées de manière paritaire par les travailleurs et les entreprises. Son corollaire de la « solidarité entre générations » des travailleurs renforce l'idée que la retraite comme les autres systèmes de protection sociale ne seraient pas du salaire différé qui devrait, en conséquence, être intégralement payé par les entreprises et l'État-patron. S'appuyant lourdement sur la « défense du paritarisme », l'exécutif veut faire admettre l'idée qu'il faut travailler plus et plus longtemps pour financer la retraite des anciens salariés. Et pas question, évidemment, que ce soient les boîtes qui sortent un euro supplémentaire. De leur côté les syndicats défendent bec et ongles le paritarisme et ses organismes, car ce sont, chaque année, des millions d'euros de subventions et des milliers d'emplois pour leurs permanents et pour ceux des organisations patronales. Et ceci vaut aussi pour les rares fonds de pension par capitalisation, comme Préfon Retraite, dans la Fonction publique. Que les entreprises et leur État financent intégralement la protection sociale sans exiger un sou des prolétaires.

La retraite c'est du salaire.

Une seule solution, l'auto-organisation, l'autonomie ouvrière

Aucun des partis parlementaires et des syndicats d'État ne défend les intérêts des ouvriers, des employés, des chômeurs et des retraités. Tantôt dans l'opposition, tantôt dans la majorité, tous se servent en revanche des combats de classe des exploités pour renforcer leurs positions au sein du système capitaliste. Pour les prolétaires, pour ceux qui produisent tout pour que le capital renforce toujours plus son emprise et sa domination sur la société toute entière, pour qu'il continue de la façonner à sa guise, la seule solution est de compter sur l'immense force dont ils disposent. Une force d'interdiction, une force qui, si elle s'exprime pleinement, peut renverser les rapports sociaux et éliminer la source des oppressions et de l'exploitation. Pour ce faire, il faut commencer par le début : défendre sans concession ses conditions de vie et de travail, ne rien lâcher en portant les combats sur le terrain le plus favorable, celui des usines, des entrepôts, des bureaux, des antennes de Pôle emploi, des bureaux des caisses de retraite, des quartiers populaires. L'organisation de ces luttes doit impérativement revenir à ceux qui les mènent, sans les déléguer et sans en confier la direction à qui que ce soit d'autre.

**Les prolétaires ne peuvent compter que sur leur action directe
et leur organisation autonome pour gagner**

POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE

Paris, 6 mars 2023.

- Rester sur le seul terrain du rejet de la « réforme » des retraites et de la défense du « paritarisme » ne permet pas de gagner.
- Les manifestations « citoyennes » pour influencer le Parlement mènent à une impasse. Les grèves par procuration et les actions « Robin des Bois » ne font pas non plus bouger les lignes.
- Il faut se préparer à une lutte longue sans céder à la tentation des grèves reconductibles limitées à une poignée de secteurs.
- La seule solution est dans la lutte pour des augmentations des salaires, des retraites et des indemnités de chômage dans les entreprises, devant les agences de Pôle Emploi et de la CNAV.

La démocratie parlementaire contre les travailleurs

Le gouvernement est inflexible et, on l'aura compris, il veut passer en force. La réponse du président de la République à la supplique des organisations syndicales qui demandaient à le rencontrer est extrêmement claire. Non, c'est non. Pour Emmanuel Macron, mais aussi pour les syndicats, la démocratie parlementaire prime sur la rue, c'est-à-dire sur les intérêts des salariés. L'État joue son rôle, défendre les intérêts des classes dominantes et, le cas échéant, ses intérêts d'État-patron qui ne veut plus contribuer au financement du système paritaire de protection sociale. Et ce au nom de la défense du paritarisme, introduit en France, en octobre 1946, sur la base d'un compromis entre gaullistes et staliniens du PCF. Au nom de la « solidarité entre générations » de travailleurs, ces derniers sont appelés à financer leurs propres retraites d'une génération à l'autre.

- Ce système permet aux patrons de ne pas payer l'intégralité des retraites, dont le financement est assuré également par les travailleurs.
- Ce système permet à l'État d'en diminuer le financement quand l'exécutif estime, comme aujourd'hui, qu'il faut dépenser autrement les revenus fiscaux (exemple : les dépenses en armements qui flambent).
- Ce système est aussi très prisé par les syndicats officiels et ceux qui aspirent à le devenir, y compris les organisations patronales, car dans les organismes paritaires de gestion de la protection sociale ils brassent chaque année des millions d'euros de subventions et garantissent des milliers d'emplois de permanents. Y compris dans les rares fonds de pension par capitalisation, comme Préfon Retraite, celui de la fonction publique.

Le paritarisme est un mécanisme qui profite aussi bien aux « partenaires sociaux » qu'à l'État. Les travailleurs, eux, n'ont en revanche eu de cesse de voir leurs conditions de perception des pensions empirer ces dernières décennies. Avec l'aggravante du matraquage idéologique qu'ils ont subi de la part des partis parlementaires et extra-parlementaires, des syndicats, des patrons et des institutions de l'État à coups de « *la sécu est à nous* » (les travailleurs) et de la « *solidarité intergénérationnelle* » entre salariés. La réalité est bien différente.

L'idéologie du paritarisme cache le fait que les prestations sociales, toutes les prestations sociales, sont du salaire et comme telles devraient être complètement à la charge des classes dominantes et de leur État.

La stratégie syndicale de la défaite

Ainsi, au lieu de représenter les intérêts exclusifs des salariés qui exigeraient que les prestations sociales, dont les retraites, soient payées uniquement par les entreprises, les possédants et leur État indépendamment des mécanismes et des organismes que ces derniers mettent en place pour les dispenser, les syndicats s'entêtent à défendre le paritarisme avec les armes du parlementarisme. Après avoir perdu tout espoir en un vote défavorable à la « réforme » par les élus de la République, voilà que l'intersyndicale se tourne vers la « consultation citoyenne ». Un référendum en bonne et due forme qui devrait, aux dires des dirigeants syndicaux, réconcilier la démocratie représentative avec l'opinion de la population toujours majoritairement opposée à la « réforme » des retraites.

Ils adressent cet appel « solennel » à Emmanuel Macron lui-même après avoir « imploré ceux qui dirigent ce pays de sortir du déni du mouvement social » (Laurent Berger, chef de la CFDT, pendant le défilé du 11 mars à Paris). Autant dire que les syndicats ne croient pas à la lutte en cours car, sans l'avouer, ils s'en remettent encore et toujours aux institutions et à l'électorisme pour gagner à coup de pétitions géantes et de sondages favorables.

D'ores et déjà, la CFDT et la CFTC ont assuré qu'elles respecteraient la décision du Parlement si le vote sur la « réforme » se déroulait, dans les règles, sans recourir aux multiples passe-droits réglementaires qui encadrent l'activité du Sénat et de l'Assemblée nationale. Or, le Sénat a voté dans la nuit de samedi 11 mars, avec une confortable majorité, en faveur de la « réforme ». Exactement comme l'avait anticipé la Première ministre, Elisabeth Borne, lors de la longue interview télévisée du 6 mars sur France 5. Toute autre hypothèse d'une dissidence massive dans les rangs de la majorité, y compris des élus Républicains, ou d'une motion de censure votée par les oppositions réunies d'extrême droite, de gauche et d'une partie des Républicains n'ont aucune chance de se réaliser.

Assemblées générales moroses et chimère de la grève reconductible

Face à cette impasse, les autres « armes » brandies par les syndicats sont les assemblées générales et la grève reconductible. Malheureusement, les premières voient de faibles participations, tandis que la seconde est une réalité qui touche pour l'instant relativement peu de secteurs et qui tend à s'étioler, vu l'addition très salée que les grévistes doivent payer, en matière de perte de salaires, dans une période d'inflation galopante. L'instance centrale de la démocratie ouvrière, l'assemblée générale, se mue trop souvent en un simulacre de vie parlementaire où les syndicalistes et les militants politiques s'adonnent à des joutes verbales sans conséquence pour le patron, faute d'une présence significative de travailleurs. Les votes à main levée en faveur de la grève reconductible d'une minorité de participants ne garantissent pas, loin de là, l'adhésion massive des salariés en principe concernés.

Quant à l'entêtement syndical de la grève à outrance, il ne tient pas compte du fait qu'elle épuise les forces et les porte-monnaies des travailleurs en grève sans véritablement mettre à genoux les patrons, qui misent comme toujours sur l'épuisement et la fatigue des grévistes. Des formes de lutte et d'organisation plus incisives comme les débrayages sans préavis, l'application stricte des règlements pour ralentir les cadences et désorganiser la production, la tenue de réunions systématiques et non déclarées à l'encadrement, au plus près des lieux de travail effectif comme les ateliers, les bureaux et les entrepôts ou encore les cantines, les espaces de récréation, etc., pourraient enraciner le combat dans la durée. Oui, car il est désormais pratiquement acquis que la « réforme » deviendra une loi de la République et que donc il faut engager l'affrontement de classe dans une perspective longue.

Élargir le front de lutte pour éviter l'impasse

Se battre pour défendre les retraites ne suffit pas, ne suffit plus. Beaucoup de travailleurs se sentent peu concernés par la « réforme » car ils sont surtout préoccupés pour leurs fins de mois, par le chômage de plus en plus mal indemnisé, par des conditions de travail et de vie de plus en plus difficiles. Sans parler d'un commandement d'entreprise, d'un encadrement des personnels qui se fait de plus en plus agressif et arrogant. Il est temps de mettre tout ça sur la balance, de contre-attaquer sur tous ces aspects de l'exploitation sans se faire enfermer dans une confrontation purement défensive comme celle contre la « réforme » des retraites.

Il est grand temps aussi de prendre les choses en main directement, en refusant de déléguer la lutte aux syndicats, aux partis de la gauche parlementaire et extra-parlementaire qui acceptent d'évoluer dans le cadre défini par l'État.

- La lutte de classes n'est pas une pièce qui se représente à la télévision, qui s'exprime dans les sondages d'opinion, qui délègue à autrui ou à d'autres travailleurs la poursuite des intérêts généraux des exploités, des opprimés.
- La lutte de classes rejette aussi le piètre spectacle récurrent des affrontements des têtes de cortège « black bloc », de préférence les samedis et les dimanches, qui sert la mise en scène du conflit à usage des classes dominantes.
- La lutte de classes, enfin, exige d'effectuer un travail souterrain, de longue haleine, capillaire et déterminé d'accumulation et d'organisation de la force prolétarienne. Travail qu'il faut faire là où les salariés sont exploités et là où ils vivent. Loin des caméras, des grandes déclarations d'opérette, des lieux institutionnels de la République des patrons.

Les prolétaires ne peuvent compter que sur leur action directe et leur organisation autonome pour gagner

POUR LA REPRISE DE L'INITIATIVE OUVRIÈRE

Paris, 14 mars 2023.